

Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Verband Walliser Gesangvereine

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des délégués du 25 mars 2023, Salle Bonne de Bourbon-CERM à Martigny

1. Contrôle des présences

Présents :

91 choeurs d'adultes, 4 chœurs de jeunes et 1 chœur d'enfants. Soit : 96 chœurs représentant un total de 167 délégués et 25 membres du comité, membres d'honneur, invités et médias.

Excusés :

M. Mathias Reynard, Conseiller d'Etat, M. Claude-André Mani, Président USC, Mme Béatrice Meichtry, Présidente de la Loterie Romande Valais, MM. Thierry Debons, Directeur du Conservatoire, Amadée Schnyder, Président AMO, Christian Bohnet, Président ACMV, Nicolas Huser, Président ATFVR, Jean-Pierre Salamin, Président d'honneur FSCV, Mme Elisabeth Gillioz, MM. Edouard Delalay, Pierre-Louis Nanchen, Philippe Varone, Samuel Emery, Adrian Zenhäusern, membres d'honneur de la FSCV, Elodie Fournier-Zermatten, membre du comité de la FSCV.

2. Ouverture de l'Assemblée générale à 9h00

2.1. Souhaits de bienvenue

Le Président, Laurent Bovier souhaite une cordiale bienvenue aux chanteuses, chanteurs, amis, délégués et invités.

Ses salutations et remerciements vont en particulier à la Municipalité de Martigny pour son accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il salue et remercie également les représentantes du Chœur de Dames La Romaine de Martigny pour tout le soutien logistique du jour.

Cette rencontre nous permet de faire le point sur la vie de la Fédération et de ses projets. L'ensemble des activités présentée est le fruit du travail de toute une équipe de personnes responsables et dynamiques.

Le Président adresse un salut particulier aux membres d'honneur de la FSCV qui nous témoignent leur attachement à notre cause, aux délégués de la presse et des médias, à Mme Myriam Fachin qui assure la traduction simultanée.

2.2. Chant d'ouverture : « Erlaube mir », direction Jean-David Waeber

Au nom du Conseil communal, **Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz**, Présidente de la Ville de Martigny, souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Elle félicite les choristes pour leur engagement et leur implication dans la vie associative, les encourage à maintenir ces liens, ce plaisir de chanter et de se rencontrer. Les sociétés locales sont essentielles au bien vivre ensemble, à la cohésion sociale. Martigny, ville d'art et de culture se réjouit d'accueillir la Fête cantonale de chant. Elle félicite les Dames de la Romaine pour leur souci du détail, la finesse de leurs réflexions et leur vision logistique pour accueillir des milliers d'enfants et d'adultes.

2.3. Nomination des scrutateurs : Mme Esther Fellay et M. Thierry Granger

2.4. Approbation de l'ordre du jour

Le président annonce l'élection de l'organe de révision au point 9 et la Fête cantonale au point 10. Aucune proposition écrite n'a été déposée dans les délais, aucune remarque ou question n'est émise par les délégués, l'ordre du jour est approuvé.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mars 2022 à Brig

Le procès-verbal a été mis en ligne, aucune remarque n'est formulée. Il est accepté par l'assemblée avec remerciements à Béatrice Albasini, secrétaire et à Elodie Mascitti et Isabelle Knubel pour la traduction.

Depuis notre dernière assemblée de nombreux amis chanteuses et chanteurs nous ont quitté. En pensée avec tous les défunts de nos chœurs, nous leur rendons hommage par le **Chant : « Tibie Paiom »**, direction Alain Carron

4. Admissions - démissions

4.1. Admission : Chœur St-Michel, Martigny

4.2. Démission par cessation d'activité : Chœur Stratus, Nendaz

5. Rapport 2022 du Comité cantonal

5.1. Message du Président Laurent Bovier

Chers amis,

Si l'on prend le temps d'observer les nombreuses activités proposées par votre Fédération, les nombreux services dont vous bénéficiez sans toujours vous en rendre compte, je ne peux que féliciter toute mon équipe pour l'ensemble du travail accompli cette année comme pour les nombreuses années précédentes. Nous avons pu apporter durant un temps une dynamique qui n'existait pas dans de nombreux autres cantons. Cette dynamique justement demande de l'énergie et de l'engagement de la part de notre comité et de toutes les commissions de la Fédération.

Nous entrons dans une période de défi, car nos équipes travaillent souvent depuis de nombreuses années et ont besoin de souffler, de compter sur un esprit nouveau capable d'insuffler une nouvelle énergie. D'autre part, le défi devient également plus complexe car notre principal partenaire financier qu'est la Loterie romande continue certes son soutien mais en le réduisant drastiquement, ce qui nous oblige pour maintenir une bonne gestion à des sacrifices probablement regrettables et cela à un moment où nous nous devons de faire des investissements pour professionnaliser certains domaines de notre activité.

La Fédération cantonale se retrouve désormais, avec vous les sociétés membres, proche de 2 rendez-vous majeurs. Le premier à très court terme, c'est évidemment la Fête cantonale. Evénement festif qui permettra de retrouver pour la première fois depuis longtemps un vrai rassemblement majeur de chorales qui chantent et font la fête tous ensemble.

A ce stade, une grande partie du succès de la Fête est garanti grâce au travail de toute l'équipe d'organisation et de la Fédération. Il ne reste que chaque société respecte ses engagements et trouve beaucoup de plaisir dans notre rencontre de Martigny d'ici quelques semaines.

Dans ce cadre et sur l'aspect du travail fourni surtout par la Fédération dans le lien avec les sociétés, nous avons tout de même été surpris, déçus et fatigués par l'attitude désinvolte et inconséquente de toute une série de sociétés qui n'ont clairement aucune idée de ce que représente la nécessité d'anticiper et échelonner les éléments nécessaires à l'organisation d'un tel rassemblement de plus de 90 sociétés. Et tout cela sans compter encore ceux qui pensent pouvoir changer d'avis comme de chemise sans penser que cela nous cause des difficultés. Tout cela contribue certainement encore plus au découragement des équipes en place et de mon côté, le travail supplémentaire induit n'a pas rendu cette période comme la plus agréable à vivre de ma présidence. Malgré tout je me réjouis et je suis persuadé que nous allons pouvoir vivre une très belle Fête cantonale à Martigny !

Le 2^{ème} rendez-vous concerne l'ensemble des sociétés membres à partir d'aujourd'hui et jusqu'en mars 2024 ! La Fédération cantonale est aujourd'hui en difficulté, pas pour la Fête cantonale, mais pour la suite. Nos équipes en place ne sont plus assez garnies et il y a lieu de faire les états généraux de la Fédération, sans tabou !

Nous allons mettre à plat toutes nos structures pour arriver à une solution qui soit plus simple et plus efficace pour tout le monde. Nous avons déjà commencé ce travail avec un consultant externe, mais aucune solution ne sera imposée ou écartée d'office y compris pour les Groupements régionaux qui devront faire le même exercice en parallèle.

Je ne m'attends pas à des solutions miracles car tous les secteurs associatifs souffrent de ne plus trouver de bénévoles qui prennent des responsabilités. Ce n'est pas spécifique au chant. Par contre, je serai triste que tout ce qui a été construit pendant des années s'arrête brutalement. La Fédération n'aura aucun problème à survivre avec 160 membres, avec plus ou moins de membres ce n'est pas là le problème. Nous devons par contre répondre à ce qu'on attend d'une faïtière comme la nôtre : organiser la formation, du coaching pour les comités, faciliter les aspects Suisa et droits d'auteur, les contrats des chefs et les annonces pour en trouver, organiser une Fête cantonale, donner des médailles et diplômes, coordonner des festivals, créations d'œuvres musicales, tout cela ou rien de cela ou une partie.

Nous devons prendre le temps de redéfinir le cahier des charges et le travail qui en résulte pour l'équipe du comité et des commissions. Les statuts nous donnent d'ailleurs des éléments clairs et nous avons constaté avoir fait beaucoup plus que prévu jusqu'à maintenant.

En fonction de ces choix, il nous faudra rapidement mettre en place un comité qui soit moins dans l'opérationnel du quotidien mais plus dans le pilotage et la représentation. Pour l'avoir vécu, je peux vous dire qu'une telle expérience est utile et enrichissante dans tous les domaines de la vie bien au-delà du chant. Ma fonction de président cantonal m'a apporté beaucoup de compétences de gestion d'équipe et d'organisation de grandes manifestations, de connaissances musicales, un réseau de contacts important à travers tout le canton et bien au-delà. J'y ai même trouvé l'amour d'une vie, mais ça c'est une autre aventure. Tout cela grâce à la Fédération ! Parlez-en à vos chanteurs et prenez contact avec moi pour en parler, l'expérience en vaut vraiment la peine.

Je vous rappelle qu'en mars 2024, ce sera certainement avec émotion pour moi mais soulagement pour vous que je vous tiendrai un dernier discours. Il nous faut donc absolument intégrer quelques membres au comité et dans nos commissions.

Chers amis chanteurs, l'histoire nous montre que les périodes de remise en question sont extrêmement saines et ne doivent surtout pas nous effrayer. On en fera émerger de belles opportunités, de nouveaux développements. Travaillons donc tous ensemble pour défendre les belles valeurs de nos sociétés respectives et de notre Fédération, soyons courageux, ambitieux et sereins.

Soyons tous ensemble des ambassadeurs du monde choral !

Reconnaissons de son énorme engagement, touchés par son message toujours empreint d'espoir et de confiance en l'avenir de notre Fédération, les délégués font une belle ovation à notre Cher Président.

5.2. Commission Communication – Stéphane Fournier

Stéphane Fournier, président, revient sur le planning d'inscription à la Fête cantonale 2023 et la difficulté à respecter les délais. Tous ces retards ont demandé beaucoup d'énergie à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette fête.

Site Internet et concept graphique

Notre base de données devait être revue pour une gestion plus simple, un gain de temps et une amélioration de la protection des données. Cet investissement a été consenti pour la FSCV mais aussi pour les Groupements et les chorales qui pourront l'utiliser pour la gestion des effectifs.

La création d'un site bilingue, d'un nouveau graphisme, d'une base de données commune, était le projet de cette année. Il sera mis en ligne dans quelques semaines. Les sociétés conservent le même mot de passe, elles pourront créer une page personnalisée pour leur chœur, insérer des informations, des images, effectuer des mutations.

Pour le respect des compositeurs et paroliers, pensez aux déclarations SUISA

L'assemblée remercie Stéphane par des applaudissements nourris.

5.3. Commission de Musique

Fête cantonale les 5-6-7 mai 2023

Le président Laurent Bovier rappelle les moments forts de la fête :

- **Vendredi 5 mai** : organisation de 30 ateliers sur 5 sites, accueil de près de 8'000 enfants.
En soirée, concert de 3 ateliers : Chœurs d'hommes, Barock'n'roll, Disney
- **Samedi 6 mai** : concerts à l'église de la Ville et du Bourg pour les passages devant jury et 4 lieux d'aubades ;
En soirée, concert de 3 ateliers : John Rutter, Messie de Haendel, Jubilate Deo de Dan Forrest
Les choristes sont invités à suivre avec discipline les informations données sur leur feuille de route.
Chaque société recevra un lien pour télécharger l'enregistrement de sa prestation devant jury.
- **Dimanche 7 mai** : concert de 2 ateliers : John Rutter, Misa Criolla, aubades, apéritif, repas de fête.
A 13h30, concours à l'église de la Ville, pièce imposée d'Ivo Antognini, Cortège officiel avec les bannières
Célébration œcuménique au CERM 2 par Mgr Jean-Marie Lovey et Gilles Cavin Président de l'EREV.
Chants pour l'assemblée : direction Sophie Bender.
Partie officielle : bénédiction de la bannière suisse des chorales, discours officiels, remise des distinctions, chants d'ensemble : Signore delle cime, La chanson de chez nous, Notre Valais.
- **Informations pratiques aux choristes**
Ateliers : le raccord de 30' est avant tout un sound check pour la sono et la mise en place ;
Passages devant jury : le compte-rendu du jury se fera seulement par oral ;
Concours : proclamation des résultats et réception des points attribués par les jurys lors de la partie officielle.

Jean-David Waeber, co-président, remercie les membres de la commission pour leur engagement important et leur disponibilité pour partager des idées et mettre en place des formations :

- Marie Favre, co-présidente très active
- Laurence Lattion, responsable des formations
- Elodie Fournier-Zermatten, responsable du Frapp'Festival, des Chœurs de Jeunes
- Emmanuel Pittet, responsable de Musica Vallensis (a quitté en cours d'année pour raison professionnelle)
- Alain Carron, membre, initiation à la direction chorale

Marie Favre, co-présidente, lance un appel intense à rejoindre la Commission de Musique.

Nous étions 8 membres en 2014, puis 5 en 2020 et 2 pour le prochain cycle, ce qui suppose beaucoup d'investissements, plus d'engagement ou moins d'activités. C'est une opportunité d'apporter du renouveau.

Laurence Lattion-Avanthay, responsable des formations, présente le programme 2022-2023

- **Coaching vocal en petits groupes** :
Les formations données par 4 professeurs dans 3 lieux ont été bien accueillies par les choristes :
2021 : 103 participants de 18 chœurs / subventionnement 100%
2022 : 52 participants de 17 chœurs / subventionnement 50%, soit 50.- par chanteur
2023 : maintien de la proposition / subventionnement 50%
- **Travail vocal pour chœurs** : Liste des professeurs de chant sur www.chanter.ch
C'est une richesse de découvrir une autre manière de faire avec un professeur de chant.
Cette formation est encore possible cette année : 300.- offerts, subventionnement de 50% pour le solde.
Pour 2023-2024 : subventionnement de 50% mais au maximum 400.-
- **Initiation à la direction chorale par Alain Carron**
6 participants cette saison pour 5 soirées de 2 heures
Ce cours est reconduit en automne 2023, tous niveaux confondus.
- **Direction chorale, certificat CH1 sur 3 ans au Conservatoire de Sion et Brig**
Il est désormais possible de débiter la formation en septembre de chaque année.
- **Certificat supérieur de direction chorale Vaud-Valais-Fribourg CH2** :
8 modules de 15 heures sur 4 ans à Lausanne.
- **Liturgie – Le Centre Romand de Pastorale Liturgique organise des ateliers chaque année**
Semaine Romande de Musique Liturgique du 10 au 16.07.23 à St-Maurice par Gonzague Monney.

Alain Carron, formateur à la Schola, chef de chœurs, reprendra la présidence de l'AVCC, Il nous présente la base de données « Musica », accessible gratuitement par les membres de l'USC, via Musicanet.org au moyen de leur login, pour consultation et commande en ligne de partitions. Cet outil d'information contient plus de 200'000 œuvres musicales, il donne un résumé de la partition (texte, prononciation, traduction, interprétation). Grâce à Michel Roulin vous y trouvez toute la collection Musica Vallensis.

Michel Roulin, professeur de français et de musique, fondateur des éditions Labatiaz

Très ému, Michel nous relate son parcours musical : 53 ans de bonheur de sa vie, son arrivée en Valais, sa formation auprès d'Oscar Lagger, le soutien de Guy Revaz, Michel Veuthey, Léon Jordan, Bernard Oberholzer, André Ducret, Anne-Françoise Andenmatten-Sierro, Laurent Bovier et bien d'autres ; la relance du Chœur du Collège de l'Abbaye en 1978, confiée à Damien Luy après 26 ans de direction, la direction du Chœur St-Nicolas d'Orsières, de la Cécilia de Fully, du Chœur-mixte de St-Maurice, du Chœur d'hommes de Vérossaz.

Grâce à ces amitiés solides et vivifiantes, il a tenu bon malgré le décès en 2020 de son fils Blaise, éditeur et graveur de musique aux Editions Labatiaz. Il adresse à tous un merci ému et reconnaissant pour 50 ans de fidèle collaboration, de confiance partagée.

Depuis octobre 2022, il peut compter sur les compétences de Grégoire May et Janique Cheseaux pour reprendre le flambeau et faire connaître de nouvelles œuvres. Il leur souhaite plein succès avec le soutien de la FSCV, des Groupements et des sociétés, en particulier pour Musica Vallensis.

L'assemblée le remercie par de chaleureux applaudissements et la Fédération lui remet un présent.

Editions musicales HENRY : LABATIAZ

Direction Grégoire May - Production Janique Cheseaux

Grégoire présente un diagramme des fusions successives d'anciennes éditions, d'une part chez Frédy Henry et d'autre part chez Editions Labatiaz, et dès janvier 2023, la réunification de 150 ans d'histoire de la musique en Suisse romande sous le nom **Editions musicales HENRY : LABATIAZ**.

Avec une nouvelle équipe d'une dizaine de personnes enthousiastes, les gérants Grégoire May et Janique Cheseaux souhaitent pérenniser la tradition musicale romande par un service de qualité : de la musique, de l'édition, des matériaux, de la production et du service, par une restructuration et digitalisation des éditions.

Dès août 2023 sera mis en ligne un catalogue riche et diversifié de 15'000 titres, des milliers de compositrices et compositeurs, sur le nouveau site www.editions-henry-labatiaz.ch. Grégoire et Janique seront ravis de compter sur notre soutien.

OCV - Oberwalliser Chor- & Cäcilienverband

Laurent Bovier relève les excellentes relations avec la partie germanophone. Le groupement du Haut-Valais organise beaucoup d'activités et donnent des formations à consulter sur leur site.

AGACH CHORWEIHNACHT 2023

L'Union des Fédérations Chorales des Alpes rassemblent 16 fédérations dont la FSCV. André Werlen est notre délégué ; il participe à l'organisation d'une chantée de Noël le 2 décembre 2023 à Visp.

Projets de la CoMu par Marie Favre :

Un Air de Montagne, camp pour adultes :

Le camp pour adultes n'a pu être organisé en été 2022 en raison de la pandémie. Un coup assez dur a été porté aux chorales, le camp 2023 n'a pas pu être organisé. C'est pourtant une riche et belle expérience. Elle lance un appel à créer un comité pour relancer le camp en 2024.

Chœur en Herbe, camp pour les jeunes :

L'édition 2022 à Fiescheralp : « A cœur battant » sous la direction de Charles Barbier et de Romain Kuonen aux percussions, a eu un vif succès et s'est terminée par un concert à Sierre.

Le camp 2023, à Bourg-St-Pierre du 24 au 29 juillet : « Chante autour du monde » dirigé par Charles Barbier, est ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans.

Les 35èmes Fêtes du Rhône en Valais, proposées par Pierre-François Mettan

Les 5-6-7-8 septembre 2024, quatre jours de fête dans trois lieux : Viège, Sion et Monthey

Trois projets pour promouvoir les liens des lieux que traverse le Rhône :

Monthey, 5 et 6 septembre, colloque scientifique : « **Le Rhône comme frontière et trait d'union** »

Viège, 7 septembre, fête populaire : « **Die Nutzung der Rhone / L'usage du Rhône** »

Sion, 8 septembre, **un spectacle musical**, « **Le Chant du Rhône** », de 10h à 11h à la Ferme Asile, **Création d'un oratorio** par Damien Luy, Elisabeth Gillioz et Adrian Zenhäusern.

Déplacement au Domaine des Iles, manifestation officielle avec Arles, ville invitée d'honneur. Une vingtaine de chœurs de tout le Valais chantant la tradition musicale du Rhône, des animations pour les enfants et des activités pour tout le monde, 10 à 20 stands, balades nature, ...

Dès cet automne, 20-25 pièces en français et en allemand qui parlent du Rhône seront mises au répertoire pour les chœurs

Marie tient à exprimer toute sa gratitude à tous les membres du comité cantonal et des commissions, à tous les autres membres qui ont participé aux différents travaux des commissions. C'est grâce à toute cette belle équipe qu'ensemble, avec vous tous, la Fédération poursuit les objectifs fixés.

6. Comptes de l'exercice 2023

Aurélie Génolet, trésorière, présente les comptes de l'exercice 2022

Pertes et Profits

Recettes : cotisations, subventions de Loterie Romande, USC, Etat du Valais	CHF	25'411.40
Dépenses : formation, musique, jeunesse, relève, frais administration, provision	CHF	39'079.05
Perte de l'exercice	CHF	13'667.65

Bilan total au 31.12.2022

Fonds étrangers : encaissements ateliers, subvention fête cantonale	CHF	64'280.00
Provisions : fête cantonale, relève, concours de composition, frapp'festival	CHF	113'000.00
Fonds propres	CHF	235'644.34
Capital CVJ + Camp	CHF	25'648.05

Commentaires du président : la Loterie romande a demandé le remboursement d'un montant de CHF 10'000.- sur l'exercice 2021. Elle nous a accordé seulement CHF 15'000.- pour l'année 2022 alors qu'il devient nécessaire de faire des investissements et des engagements de personnel pour la suite de nos activités. Ce sera très difficile si les institutions ne nous suivent pas, nous devons être informés de leur stratégie future de soutien.

7. Rapport des vérificateurs de comptes et Adoption des comptes 2022

La Fiduciaire Bender à Martigny, organe de révision, a transmis son rapport.

Après vérification des comptes, elle constate que l'exercice 2022 boucle par une perte de CHF 13'667.65 et le bilan fait ressortir une fortune de CHF 235'644.34. Sur la base de ces éléments, elle propose d'approuver les comptes 2022 tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par mains levées et acclamations.

Laurent remercie l'assemblée de sa confiance et Aurélie Genolet, trésorière, pour son travail.

8. Budget 2023

Recettes : cotisations, subventions Loterie romande, Etat du Valais	CHF	46'250.00
Charges : formation, musique, jeunesse, relève, frais d'administration, provision	CHF	86'100.00
Excédent de dépenses	CHF	39'850.00

Laurent relève une hausse des charges en raison de l'engagement d'un administrateur.

Cotisation 2023

Le comité propose de revenir au tarif ordinaire pour l'année 2023, soit de 4.50 par choriste.

La cotisation USC se monte à 6.- par choriste.

Malgré cela, notre budget est complètement dépendant des soutiens à obtenir et nous laisse dans le souci de devoir absorber une perte avec notre réserve ; ceci n'est pas viable sur la durée.

Le budget 2023 et le montant de la cotisation annuelle sont approuvés à l'unanimité par mains levées.

Union Suisse des Chorales

Laurent Bovier rappelle l'offre intéressante de l'USC pour l'assurance obligatoire LAA des chefs de chœur. C'est une économie de 100.- par année pour les chœurs.

9. Election de l'organe de révision

Il est désormais nécessaire de recourir à des réviseurs agréés, notamment pour la Loterie romande. Chaque année, nous devons formellement nommer le réviseur. Notre choix se porte si possible sur un fiduciaire en lien avec le monde choral, ce qui est le cas de notre réviseur actuel. Nous proposons de reconduire la Fiduciaire Bender de Martigny.

L'assemblée approuve cette décision par acclamation.

10. Fête cantonale 2023 – Présentation par le Chœur de Dames La Romaine

Martigny ville d'accueil, d'art et de culture, et les 40 choristes du Chœur de Dames La Romaine, dirigé par Solange Besson, présidé par Nicole Carron, se réjouissent de vous accueillir une nouvelle fois.

Par un magnifique diaporama, Valérie Claivaz, responsable sponsoring et communication présente la 31^e Fête, secondée par Peggy Bossicard pour les commentaires en allemand. Elles nous communiquent tous les lieux de prestations, nous renseignent sur la billetterie, les transports, la tombola, le guichet permanent d'informations et la distribution du matériel aux sociétés.

Robert Gay-des-Combes apporte des précisions utiles pour les déplacements dans les lieux de concert où il demande une écoute attentive et le respect envers les choristes. Il souhaite à tous la bienvenue et beaucoup de plaisir.

11. Renouvellement du Comité cantonal / Laurent Bovier

Nous ne sommes pas en année d'élections statutaires, mais plusieurs éléments importants doivent être abordés aujourd'hui. Tout d'abord nous avons des départs au sein du comité :

Stéphane Fournier, notre responsable communication, gère le site internet et les différents mailings et inscriptions pour la fête ou l'assemblée du jour. Tout ce qui touche à l'informatique passe par lui. Il a maîtrisé cette responsabilité et développé toutes les compétences pour nous aider au mieux durant toute ces dernières années.

Ami fidèle et engagé, sur qui nous avons pu compter en toute occasion, nous le remercions du travail accompli pour le bien de la Fédération. Jeune papa depuis décembre, nous le félicitons et lui souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite. Nous vous proposons de le nommer **membre d'honneur** de la Fédération.

Elodie Mascitti nous a rejoint depuis quelques saisons et s'est impliquée dans la gestion de nos bases de données, le suivi de Suisa et les besoins de traduction par ses compétences linguistiques.

Nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons également beaucoup de plaisir pour la suite

A la CoMu, nous n'avons désormais plus de représentant du Haut-Valais, nous en avons toujours deux et c'est dommage car il y a toujours le risque de passer à côté d'actions qui feraient sens pour tout le monde.

Jean-David Waeber, co-président de la CoMu, nous a annoncé son départ du comité cantonal après la fête, il sera également remplacé au niveau de l'AVCC. Il s'est engagé de nombreuses années au sein de la CoMu dont 8 ans à la co-présidence. Il a connu une évolution professionnelle dans l'enseignement de la musique qui lui prend le peu de temps qu'il lui restait déjà au vu des chœurs qu'il dirige. Nous le remercions pour son engagement et son travail accompli au sein de la Fédération.

Nous vous proposons de le nommer **membre d'honneur**.

Laurence Lattion est engagée au sein de la CoMu depuis de nombreuses années et s'est montrée dynamique et innovante au sein des activités de formations notamment. Elle aime faire bouger les choses et a fait vivre les concerts des quatuors, des changements de programmation au sein de la fête pour rendre les choses plus fortes en émotions, mais toujours au service de la voix et de la qualité. Nous la remercions pour son engagement fidèle et sans faille et son travail accompli au sein de la Fédération.

Nous vous proposons de la nommer **membre d'honneur**

Elodie Fournier Zermatten est engagée au sein de la CoMu depuis de nombreuses années, dans nos missions en faveur des chœurs de jeunes et notamment l'organisation des Frapp'festival, nous avons pu compter sur ses compétences en toutes circonstances. Très à l'aise au micro également elle a souvent présenté les ateliers de nos soirées de gala de la fête cantonale. Toujours orientée à la recherche de solutions, nous la remercions pour son engagement au sein de la Fédération et son travail accompli. Comme jeune maman nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite.

Nous vous proposons de la nommer **membre d'honneur**.

A partir de la Fête cantonale, notre CoMu se retrouve avec seulement 2 membres. Nous sommes donc à la recherche de chefs de chœurs intéressés à rejoindre la CoMu.

A ce jour, nous n'avons personne pour reprendre tous ces postes et si nous avons réussi par le passé à absorber quelques départs en chargeant la barque pour ceux qui restent, cette fois c'est mission impossible.

Il nous faut absolument trouver une nouvelle équipe, des nouveaux membres du comité et rapidement au risque de voir notre structure se noyer !

La première mesure urgente que nous allons prendre est l'engagement d'une personne comme rôle d'administrateur à 20% au moins pour reprendre le plus possible du travail administratif, de mails et de base de données. Cela aura un coût dont on ne peut plus se passer aujourd'hui.

Mais cela n'enlève en aucun cas la nécessité de trouver de nouveaux membres pour le comité cantonal qui va devoir réduire ses prestations et se concentrer sur un rôle plus stratégique et de coordination, moins opérationnel comme nous l'avons fait ces dernières années.

Je vous rappelle aussi mon départ pour la prochaine assemblée en 2024 et la nécessité de trouver des solutions. Je parlais au début de ce point de sérénité et de pérennité et c'est tout à fait le cas. J'aimerais pouvoir garder cet esprit jusqu'au bout et remettre la présidence dans de bonnes conditions.

Merci pour votre confiance.

Les membres sortants sont chaleureusement applaudis, Laurent Bovier leur remet un présent.

12. Stratégie future de la Fédération cantonale

Etant donné la situation que je viens d'évoquer, nous nous sommes penchés sur cette question et avons aussi travaillé avec un consultant externe pour trouver des pistes pour simplifier les structures, avoir des missions simples et claires à accomplir pour chacun et probablement moins concentrer le risque et le travail sur un élément central.

De ce fait, nous avons d'abord bien revu les statuts de la Fédération dont les missions définies sont clairement stratégiques, de coordination et de relations avec les instances supérieures nationales ou autorités cantonales ou encore de recherches de soutiens financiers. Nous sommes également tenus d'attribuer l'organisation de la fête cantonale chaque 4 ans. Or dans les faits nous faisons beaucoup plus que cela en organisant des formations et des manifestations et en nous impliquant beaucoup dans l'organisation de la fête cantonale également.

Il y aurait d'ailleurs lieu de sonder les sociétés membres sur les attentes des chœurs vis-à-vis de la Fédération, même si beaucoup d'entre vous ne se rendent même pas compte de notre nécessité ne serait-ce que les enjeux et risques de vos sociétés pour les droits d'auteurs que vous réglez sans vous en rendre compte en étant membres USC.

Faut-il encore une fête cantonale, et si oui doit-on garder la même formule qui n'est plus tenable pour les organisateurs en termes d'exigences et de coûts d'infrastructures. Peut-on faire plus simple ?

La Fédération peut réduire drastiquement ses activités opérationnelles comme beaucoup d'autres cantons et déléguer cela au plan régional. Quelle est la position des chœurs dans le cadre des groupements régionaux ? Quelles sont les attentes d'un festival ou non, de rassemblements ou autres, etc.

Cette démarche, nous allons devoir l'entreprendre ces prochains mois. Le Haut-Valais l'a déjà fait via l'OCV et ses 80 chœurs lors de leur fusion en 2013 et encore récemment dans un processus d'organisation du Groupement en 2020. Le Valais romand doit également réfléchir et se positionner. Les sociétés seront donc sollicitées prochainement pour construire ensemble quelque chose de cohérent si nécessaire ou simplement réaffirmer les structures actuelles mais avec conviction.

Je ne souhaite pas ouvrir la discussion aujourd'hui, mais c'est la responsabilité de chacun de réfléchir à ce que vous souhaitez pour la suite.

A ce jour et s'inspirant de différents modèles qui existent soit dans le domaine du chant dans d'autres cantons, soit sur d'autres associations cantonales en Valais, il y a plusieurs variantes possibles. Nous n'avons pas la solution qui émergera plutôt en fonction de vos retours pour construire tous ensemble la suite de la FSCV.

Par contre clairement, nous remettons tout à plat à partir de ce jour et sommes prêts pour toutes les variantes. Ces phases de doute et de préoccupation pour moi c'est aussi une opportunité réelle pour tout le monde choral valaisan.

13. Divers

Pour vous faciliter la vie de ces prochaines semaines, la FSCV transmettra par mail à tous les chœurs de nombreuses pièces jointes concernant la Fête cantonale et l'Union Suisse des Chorales.

14. Remerciements et Conclusions

En notre nom à tous, le président Laurent Bovier remercie la Municipalité de Martigny pour l'apéritif, Mme Myriam Fachin pour la lourde tâche de traduction, les membres du Chœur de Dames la Romaine pour l'organisation.

Ses remerciements et sa reconnaissance vont à tous les membres de Comités et des Commissions, aux Groupements régionaux et à leur Commission de musique.

C'est grâce à leur formidable engagement que la Fédération peut offrir autant de projets intéressants, qu'elle peut soutenir l'ensemble de ses membres et collaborer avec les multiples instances : Association Valaisanne des Musiques, Conservatoire cantonal de musique, Association romande de chant et leur Commission de musique, l'Union Suisse des Chorales, l'ASCEJ et l'AGACH.

Un grand merci à chacune et à chacun pour sa participation, sa discipline et sa patience.

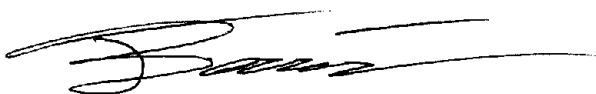
Chantez et soyez heureux !

Merci de votre attention.

Avant l'apéritif, nous aurons le plaisir d'écouter une sympathique aubade du Chœur de Dames La Romaine.

Vous recevrez le matériel de fête et nous partagerons le verre de l'amitié.

Le Président :



Laurent Bovier

La Secrétaire :



Béatrice Albasini

Fully, le 26 avril 2023 / BA